

EX-pression

Organisme de prévention et d'aide
aux auteur-e-s de violence

Hilfsorganisation für Gewalttäter
und Gewaltprävention

Rapport d'activité
Tätigkeitsbericht
2015



Comité: M. Jean-Claude Simonet, Président
Mme Piedad Cortes-Monroy
Mme Teresa Kaenel
M. Lionello Zanatta, Coordinateur

Intervenant-e-s : M. Lionello Zanatta, Coordinateur
Mme Sarah Koch
Mme Heidi Kolly
Mme Rita Raemy
M. Bruno Caviglioli
M. Daniel Waldispühl

Saisie comptable : CIS Centre d'intégration socioprofessionnelle
Fribourg

Vérificateurs : M. Pascal Fragnière
M. Michel Niquille

Contact : M. Jean-Claude Simonet - 079 654 93 67
M. Lionello Zanatta - 079 768 70 07

Adresse : *EX-expression*, Route de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg

Information : www.ex-expression.ch - info@ex-expression.ch

Permanence tél. : 0848 08 08 08 (tarif réduit, Fr.0.04/min.)

Lieu d'accueil : Route de la Vignettaz 48
1700 Fribourg

Avec le soutien de la
 Loterie Romande

Résorber la violence pour préserver les liens

Un auteur de violence : « *Cela fait plusieurs jours que je me dis que je vais encore m'en sortir, mais cette fois-ci, je sais que je n'y parviendrai pas seul... Je sais à présent que je peux être considéré comme violent, et j'en souffre atrocement...J'en suis à un stade où je pense qu'aucune solution existe, je suis dangereux pour ma famille... avec beaucoup de tristesse... je m'adresse à vous pour sauver notre couple* ».

Une victime : « *Je crains pour mon intégrité physique, de même que pour celle de ma fille. Je ne sais pas vers qui me tourner. Mon mari a commencé à consulter chez vous [EX-expression]... je suis partagée entre agir pour me protéger et protéger ma fille, et laisser les choses se dérouler afin de donner une chance à ma famille de rester unie. J'ai à cœur de sauver mon mariage car j'aime mon mari* »

Sur la messagerie d'*EX-expression* de telles demandes d'aide parviennent régulièrement aux intervenant-e-s de notre association. Ces sollicitations ne cessent d'augmenter d'année en année, une tendance qui correspond à l'évolution de nos activités et du nombre d'auteur-e-s de violence accueilli-e-s dans notre programme (cf. notre statistique ci-après). Ces témoignages rappellent, si cela est nécessaire, l'actualité et la persistance de cette problématique dont l'intensité ne semble pas faiblir, mais sans augmenter non plus si l'on en croit l'évolution des dernières années restituée par la récente Statistique annuelle 2015 de la Police cantonale (cf. POL : Synthèse, 21 mars 2016). Toutefois, ces témoignages reflètent aussi deux facteurs dont il ne faut surtout pas sous estimer le poids dans la lutte contre la violence domestique.

EX-expression constate d'abord dans ses accompagnements le tragique dilemme des auteur-e-s qui tentent de préserver une relation tout en agissant de la violence. Celle-ci tend à fragiliser les liens et à les rompre tant dans le couple que dans la famille. Ainsi les souffrances se démultiplient marquant parfois à tout jamais des relations humaines. La violence détruit inéluctablement les fondements et le futur des relations si rien n'est entrepris en faveur d'un changement. Le lien est ainsi l'une des motivations existentielles qui poussent les auteur-e-s à apprendre à communiquer sans violence. C'est la raison pour

laquelle *EX-expression* a orienté sa campagne 2015 de sensibilisation destinée au grand public sur ce sujet avec le slogan « *La violence détruit les relations* ».

Ensuite, ce puissant levier motivationnel n'aurait que peu de valeur sans l'infrastructure mise en place dans le canton de Fribourg par les autorités pour aider les auteur-e-s de violence. Pour enrayer le cycle de la violence, il ne suffit pas de sanctionner, encore faut-il apprendre aux auteur-e-s à développer des relations libres de toute violence. Le canton de Fribourg l'a bien compris en mettant en place au cours des dix dernières années une réponse collective à cette problématique avec une véritable politique de prévention de la violence dans le cadre domestique qui intègre également l'aide aux auteur-e-s de violence. Cette politique est coordonnée par la Commission cantonale contre la violence conjugale instituée en 2004 par le Conseil d'Etat. Le Grand Conseil a décidé en 2007 que les auteur-e-s doivent systématiquement être informé-e-s de la possibilité de s'adresser à un organisme de consultation qui peut leur venir en aide (art 16 LACC). Et il a inscrit dans la même loi en 2012 le financement des organismes d'aide aux auteur-e-s de violence (art. 6 al. 5 LACC). La même année, le Ministère Public a décidé avec le Conseil d'État fribourgeois de fixer dans la Politique contre la criminalité l'objectif de réduire la violence conjugale par l'aide aux auteur-e-s de violence. *EX-expression* peut ainsi compter sur cette détermination pour organiser une aide efficace à l'attention des auteur-e-s de violence.

Pour remplir cette mission, *EX-expression* est reconnaissant en particulier du soutien et de la confiance que lui accordent la **Direction de la santé et des affaires sociales** ainsi que ses services (DSAS), la **Commission cantonale contre la violence conjugale** et la **Loterie romande** sans laquelle notre action n'aurait pu se déployer jusqu'ici.

Jean-Claude Simonet
Président
4 avril 2016

Das Wort des Präsidenten

Gewalt reduzieren um Beziehungen zu bewahren

Ein Gewalttäter: « Seit einigen Tagen sage ich mir, dass ich da rauskommen werde. Aber dieses Mal weiss ich, dass ich es nicht alleine schaffen werde...jetzt

weiss ich, dass man mich als gewalttätig bezeichnen kann und daran leide ich schrecklich....Ich bin in einem Stadium wo ich keine Lösung mehr sehe. Ich bin gefährlich für meine Familie....mit viel Traurigkeit melde ich mich bei Ihnen....um meine Beziehung zu retten. »

Ein Opfer: « Ich habe Angst um meine physische Integrität, auch um diejenige meiner Tochter. Ich weiss nicht, an wen ich mich wenden soll. Mein Mann hat eine Beratung bei Ihnen (EX-pression)...begonnen. Ich bin hin- und hergerissen ob ich Handeln soll um mich und meine Tochter zu beschützen oder ob ich die Dingen geschehen lassen soll, um meiner Familie eine Chance zu geben, damit sie zusammen bleibt. Ich möchte meine Ehe retten weil ich meinen Mann liebe. »

Auf dem Telefonbeantworter von *EX-pression* erreichen solche Hilferufe regelmässig die Berater und Beraterinnen unseres Vereins. Diese Anfragen steigen von Jahr zu Jahr, eine Tendenz die der Entwicklung unserer Aktivitäten und der Anzahl der in unserer Programmen begleiteten Gewalttäter und Gewalttäterinnen entspricht (siehe unsere Statistik weiter unten). Diese Aussagen erinnern - falls dies nötig ist – an die Aktualität und die Beständigkeit dieser Problematik, deren Intensität sich nicht abzuschwächen scheint, sich aber auch nicht erhöht, glaubt man der Entwicklung der letzten Jahre, festgehalten in der Jahresstatistik 2015 der Kantonspolizei (siehe POL : Synthèse, 21 mars 2016). Auf jeden Fall reflektieren diese Aussagen auch zwei Faktoren, die man im Kampf gegen die häusliche Gewalt nicht unterschätzen sollte.

EX-pression stellt in seinen Begleitungen zuallererst das tragische Dilemma der Täter und Täterinnen fest, die versuchen eine Beziehung zu erhalten indem sie sich gewalttätig verhalten. Dieses Verhalten aber führt zu einer Schwächung der Bindungen und zu Brüchen im Paar und in der Familie. So vergrössern sich die Leiden gegenseitig und die menschlichen Beziehungen bleiben manchmal auf immer gezeichnet. Die Gewalt zerstört zwangsläufig die Grundlagen und die Zukunft von Beziehungen, wenn Nichts zu Gunsten einer Veränderung unternommen wird. Die Bindungen sind eine der wesentlichen Motivationen, die Täterinnen und Täter dazu führen, gewaltfreie Kommunikation zu erlernen. Aus diesem Grund hat *EX-pression* seine für die breite Öffentlichkeit bestimmte Sensibilisierungs-Kampagne 2015 an diesem Thema orientiert mit dem Slogan: « Gewalt zerstört Beziehungen ».

Des Weiteren hätte dieser einflussreiche Motivationshebel wenig Wert, ohne die im Kanton Freiburg von den Behörden eingerichteten Infrastruktur für die Unterstützung von Gewalttäterinnen und Gewalttäter. Um den Kreislauf der Gewalt zu unterbrechen genügt es nicht zu bestrafen, man muss den Täterinnen und Tätern auch lernen, Beziehungen frei von Gewalt zu führen. Der Kanton

Freiburg hat dies verstanden und in den letzten zehn Jahren eine kollektive Antwort auf diese Problematik geschaffen, mit einer echten Politik der Gewaltprävention im häuslichen Umfeld, welche die Hilfe für Täterinnen und Täter beinhaltet. Diese Politik wird von der vom Staatsrat 2004 gegründeten kantonalen Kommission gegen häusliche Gewalt koordiniert. Der Grosse Rat hat im Jahr 2007 beschlossen, dass Täterinnen und Täter systematisch über die Möglichkeit informiert werden müssen, dass sie sich an eine Beratungsorganisation wenden können, die sie unterstützen könnte (art 16 LACC). Und im gleichen Gesetz hat er 2012 die Finanzierung der Hilfsorganisationen für Gewalttäterinnen und Gewalttäter festgehalten (art 6al 5 LACC). Im gleichen Jahr hat die Staatsanwaltschaft gemeinsam mit dem freiburgerischen Staatsrat entschieden, in der Politik gegen die Kriminalität das Ziel der Reduzierung der häuslichen Gewalt durch die Hilfe an die Gewalttäterinnen und –täter zu erreichen. *EX-expression* kann somit auf diese Haltungen zählen, um eine wirksame Hilfe für Gewalttäterinnen und Gewalttäter zu organisieren.

EX-expression ist dankbar, dass wir für unseren Auftrag Unterstützung und Vertrauen erhalten, vor allem von der **Direktion für Gesundheit und Soziales**, wie auch ihrer Dienste, (GSD), der **kantonalen Kommission gegen häusliche Gewalt** und der **Loterie Romande**. Ohne letztere hätte sich unser Anliegen nicht bis hierher entwickeln können.

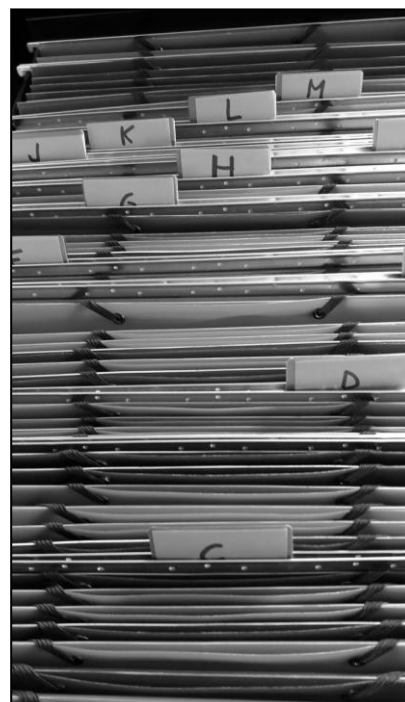
Jean-Claude Simonet
Präsident
4. April 2016

L'activité

Une deuxième année consécutive avec un nombre important d'auteur-e-s suivis à *EX-expression*, nouveau record de consultations offertes, séances en groupe thérapeutique fortement en augmentation... L'année 2015 a été des plus remplies demandant un effort constant en sollicitations structurelles et en ressources humaines. Les besoins en personnel et en moyen logistiques demandent également des ajustements rapides pour un fonctionnement administratif qui lui aussi est en plein expansion.

Pour faire front aux besoins de fonctionnement liés à la demande, d'autres projets internes ont dû être momentanément mis en attente. L'effort à été concentré vers l'interne avec une attention accrue sur la coordination des suivis et la conséquente gestion administrative.

Particulièrement important a été l'aboutissement des facturations des mandats reçus. Bien que des négociations devrons encore avoir lieu avec d'autres institutions qui sollicitent l'offre d'*EX-expression*, la participation, après paiement des auteur-e-s, aux frais des suivis de la part des instances judiciaires a permis une consolidation et une bien meilleures maîtrise des coûts financiers. De même la sollicitation et la collaboration pour les mandats pour auteur-e-s astreint-e-s à un suivi se poursuit régulièrement et avec grande satisfaction.



L'équipe s'est rencontrée mensuellement pour la planification et la coordination de l'action menée auprès des auteur-e-s. Elle a également entamé un travail important de révision du dispositif pratique d'intervention qui apportera des améliorations utiles. Cette mise à jour méthodologique a surtout concerné les contenus et l'animation du groupe thérapeutique. Elle est importante d'autant plus que le suivi groupal reste une indication très précieuse surtout pour certains auteur-e-s manifestants des résistances à la progression thérapeutique.

Données statistiques

Appels téléphoniques :

365 jours de permanence dite « mixte » (ligne ouverte ou répondeur avec rappel dans les 2-3-heures)

85 appels d'entrée, de conseil et d'orientation

Suivis :

Au total **35 suivis** en cours pendant l'année (y compris fin suivis de 2014)

Nouvelles demandes en 2015 :

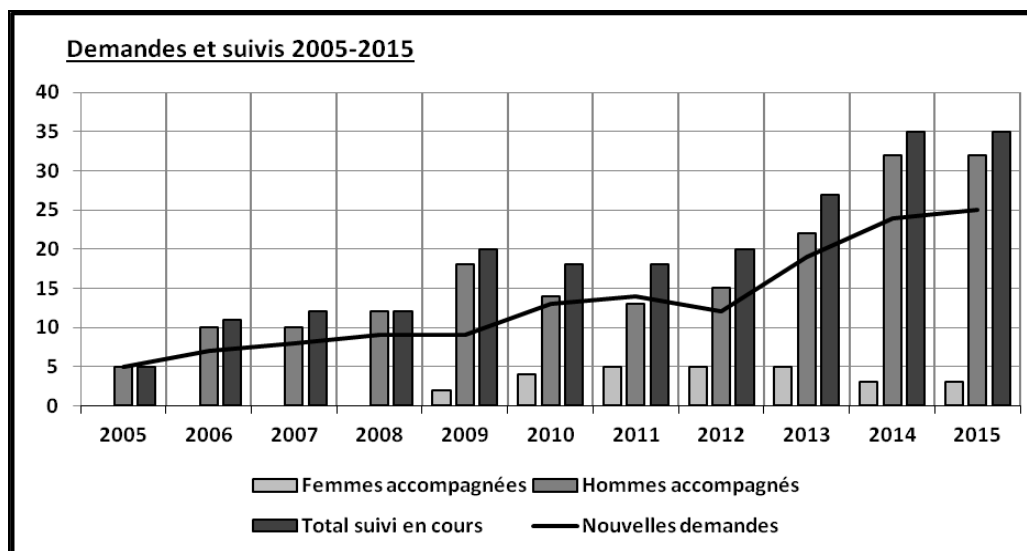
32 nouveaux-elles auteur-e-s rencontré-e-s en premier entretien
(30 hommes, 2 femmes)

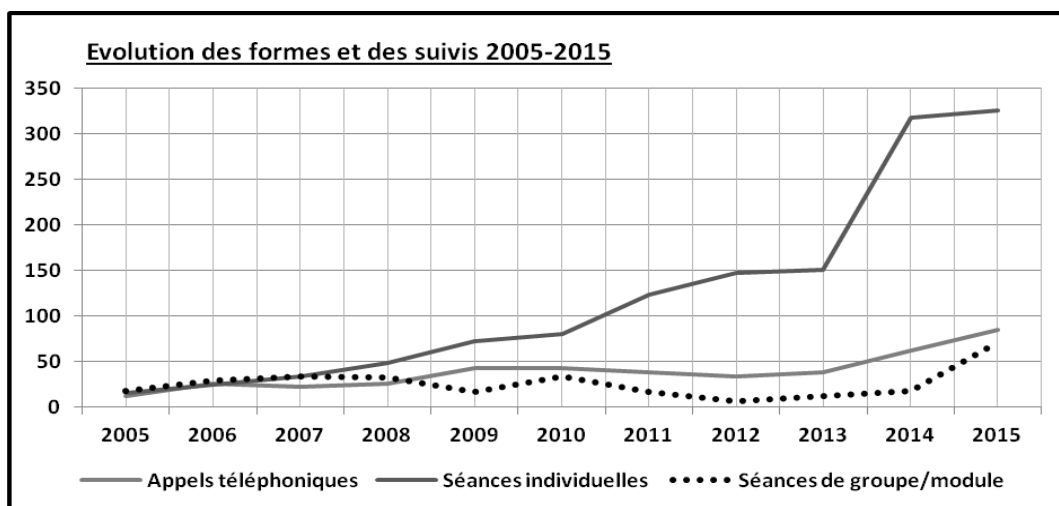
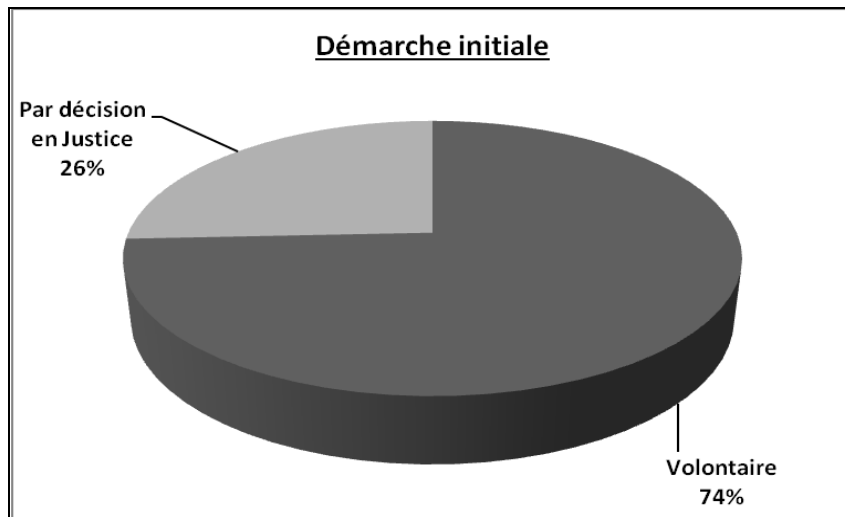
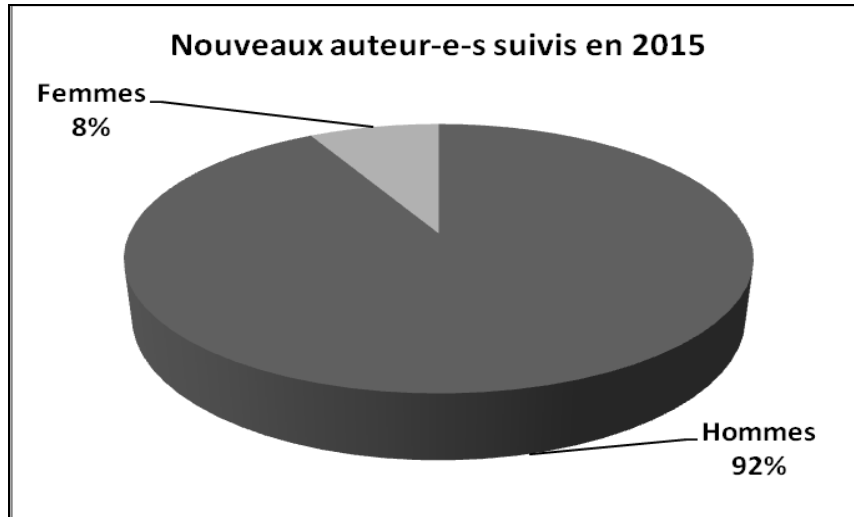
25 ayant intégré un suivi (23 hommes, 2 femmes)

26 volontaires, 9 astreints (9 hommes, 0 femmes)

325 entretiens individuels au total (+3%): d'information, suivis individuels, bilans, transmissions

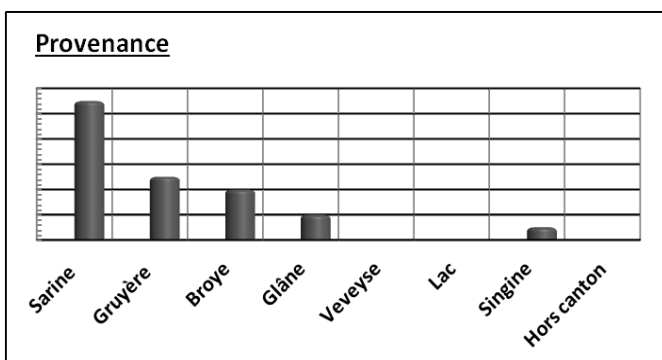
71 suivis de séances groupales cumulées (1 groupe semi-ouvert en cours)
y compris les séances du « Module de sensibilisation »





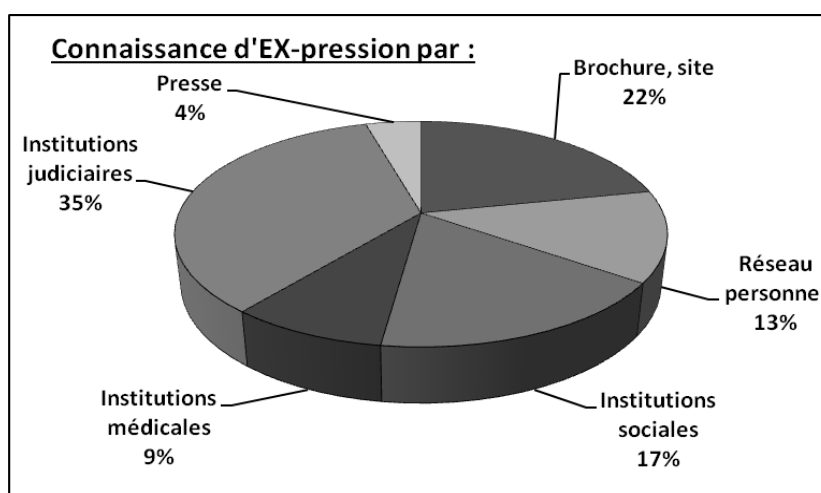
Evolution de la moyenne d'âge	2015	2014	2013	2012
Hommes	39	35	38	47
Femmes	41	33	36	38

Nationalité	
Suisse	69%
Etrangère	31%



Vivant en couple	
Hommes	82%
Femmes	100%

Vivant avec enfants:	
Hommes	54%
Femmes	75%



Sensibilisation et prévention

Comme chaque année depuis sa création, *EX-pression* a mis sur pied une action de sensibilisation et de prévention pour le grand public. Au cœur du thème proposé : l'engagement des relations et les conséquences de la violence conjugale sur ces dernières. Pour ce choix de thématique nous nous sommes

basés du discours des auteur-e-s même que nous accompagnons, celui recourant de l'intention, paradoxale que cela puisse paraître, de vouloir préserver la relation de couple tout en agissant de la violence. Inscrit au sein même des actes de violence, la préoccupation et la crainte d'avoir définitivement compromis la relation de couple ainsi que les liens avec la progéniture ont été



exprimées régulièrement par les auteur-e-s lors des séances de travail à *EX-expression*. Nous avons ainsi voulu tenter de toucher cette sensibilité pour offrir un nouveau levier de réflexion autour de la gravité et des conséquences de la violence exercée sur les proches. C'est avec le slogan « **La violence détruit les relations** » que nous souhaitons sensibiliser la population sur les risques et les conséquences de l'agissement de la violence sous toutes ses formes dans les relations significatives de tout être humain. Pour les auteur-e-s de violence il n'est pas seulement question de risque de rupture de par la gravité des actes agis, mais également une évolution vers la solitude affective et l'isolement social.

La campagne a eu lieu pendant la fin du mois de novembre jusqu'à l'approche des fêtes de fin d'année. Encore une fois nous avons constaté que ce genre d'événements est nécessaire pour la visibilité de notre programme et pour favoriser les auteur-e-s à faire recours à une aide spécialisée. L'investissement nécessaire pour cette sensibilisation est certes conséquent mais néanmoins incontournable à la lumière des caractéristiques mêmes de la problématique de la violence qui gravitent autour de la banalisation, du secret et de la honte.

La rénovation du site internet de l'association de 2014 a donné vraisemblablement ses fruits. Nous avons constaté une augmentation des arrivées à *EX-expression* d'auteur-e-s après découverte du site et en 2015 nous avons pu observer à plus de 1500 visites annuelles ce qui constitue une moyenne mensuelle d'environ 130 consultations du site. Bien qu'un projet d'un ultérieur développement du site soit dans les souhaits à venir, notre site est à part entière une des portes privilégiées pour entrer en contact avec les auteur-e-s qui nous sollicitent. Notre page Facebook en est un bon complément.

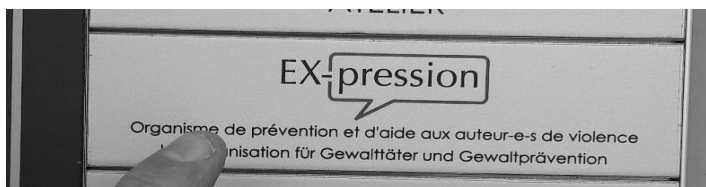
Représentations, collaborations et recherches

EX-expression a poursuivi la collaboration avec l'association « Vivre sans violence » pour répondre au site internet www.vivresansviolence.ch. C'est une autre manière de répondre à notre vocation de prévention en assumant un rôle de prestataires de service comme spécialistes en réponse aux questions des internautes pour les questions relevant des auteur-e-s.

Nous avons poursuivi également la participation au « Groupe de travail mariages forcés » en qualité de consultant externe, groupe coordonné par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille.

Nous sommes intervenus, en collaboration avec les collègues de ViFa, dans le cadre de la formation CAS « *Aspects et soin médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle* » organisé par l'Unité de Médecine des violences du Centre Universitaire de médecine légale à Lausanne. De même nous avons participé activement aux travaux de consultation pour la « *Etude portant sur les hommes victimes de violence de couple ayant consulté l'Unité de médecine des violences du CHUV entre 2006 et 2012* ».

D'un point de vue national, nous avons assisté au congrès national annuel regroupant les centres de consultation pour auteur-e-s de violence, congrès organisée par l'Association professionnelle suisse des centres de consultations contre la violence APSCV en collaboration avec le Bureau Fédéral de l'Egalité (BFEG). Le coordinateur a participé aux premières Assises du Ruban Blanc à Genève pour soutenir publiquement les efforts pour l'élimination de la violence faite aux femmes.



Plusieurs témoignages et interviews pour la presse, notamment d'auteurs accompagnés à *EX-expression*, ont complété la palette des contributions de sensibilisation qu'*EX-expression* s'efforce de proposer d'une manière plus large. Des collaborations plus ponctuelles ont pu être offertes à des étudiants des Hautes Écoles, notamment de travail social, dans l'accomplissement de leur mémoire de fin d'étude. *EX-expression* a également participé comme expert dans

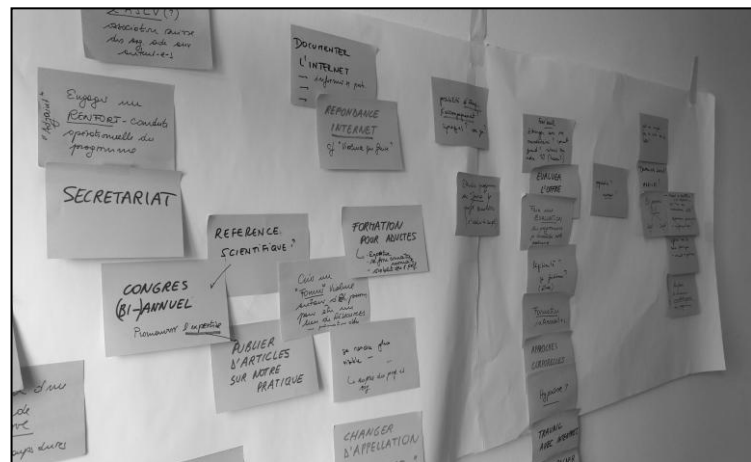
des soutenances de travaux de séminaire ou de Bachelor. Ces collaborations continuent à nourrir nos réflexions et sont pour nous une modeste contribution à ces futurs professionnels.

Notre président représente toujours notre association en qualité de membre de la Commission cantonale contre la violence conjugale dont la présidence est assumée par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille.

Perspectives de terrain pour 2016

Avec un tel fonctionnement à plein régime et une réponse à la hauteur de la demande croissante, nous ne pouvons que tirer un bilan très satisfaisant de l'année 2015. Ceci constitue également un élan pour l'année 2016 qui nous attend avec un nouveau saut de pallier. Nous devrions en effet pouvoir passer à une nouvelle étape en termes de moyens à disposition et pouvoir reprendre ainsi des objectifs restés en attente.

Plusieurs projets nous attendent comme la mise en place d'une évaluation de nos offres, le développement des partenariats dans le réseau institutionnel fribourgeois ainsi que la recherche d'approches complémentaires aux offres déjà existantes et qui ont fait leurs preuves. Le comité et l'équipe des intervenant-e-s travaillent déjà au futur proche. Des changements, notamment au niveau des locaux à la Route de la Vignettaz 48 sont par ailleurs déjà annoncés.



Et pour terminer...

Nos efforts puisent leur sens dans l'utilité sociale de notre démarche. Alors que la violence conjugale demeure encore un fait de société préoccupant, ses conséquences restent multiples et graves tant pour ceux qui l'exercent que pour ceux qui la subissent. Les coûts tangibles annuels occasionnés par les conséquences de la violence dans les relations de couple sont impressionnants et estimés en Suisse entre 164 et 287 millions de francs. Ces montants sont comparables aux dépenses annuelles d'une ville suisse de moyenne importance comme Fribourg. Mais la violence dans les relations de couple inflige surtout une grande souffrance et entraîne une altération considérable de la qualité de vie. Ces coûts humains et émotionnels, qualifiés d'intangibles car difficiles à exprimer en valeur monétaire, se manifestent autour de relations ainsi mises en péril, abimées, piégées, détériorées, voire détruites. Il en va de même pour l'ensemble de la famille car les conflits des parents sont toujours sources de tension, d'angoisse et de conséquences pour les enfants également. Nous faisons de notre mieux, tout comme tant d'autres précieux partenaires, collègues, institutions, pour que ces souffrances soient diminuées et évitées le plus possible... Merci à tous ceux qui nous font confiance et nous soutiennent.

Comité de soutien

M. Clement Guevremont

Fondateur et directeur d'Option, accompagnement thérapeutique des auteur-e-s de violence conjugale, Montréal

Mgr Alain De Raemy,

Evêque auxiliaire de Lausanne, Genève et Fribourg

M. Charles Ridoré

Ancien professeur de sociologie à l'Université de Fribourg

M. Yves Rossier,

Secrétaire d'Etat au Département fédéral des Affaires étrangères

M. Nicolas Cornet

Photographe et grand-reporter, Paris

M. Jean-Marc Richard

Animateur-producteur à la Radio Télévision Suisse